

CONTROLE DU RENSEIGNEMENT

**Comment concilier surveillance
et respect des droits de l'homme ?**

INSCRIPTION OBLIGATOIRE :
data-institute.univ-grenoble-alpes.fr

Contact : data.institute@univ-grenoble-alpes.fr

@grenobledata
#surveillance1411

Responsables scientifiques : Professeur Théodore Christakis (UGA/IUF), Professeur Serge Slama (UGA) et Claude Castelluccia, directeur de recherches à l'INRIA.



Journée d'étude
14 novembre 2017

9:00-18:00, INRIA Grenoble
Grand amphi, site de Montbonnot



financé par
IDEX Université Grenoble Alpes



Inria
INVENTEURS DU MONDE NUMÉRIQUE



Data Institute
Univ. Grenoble Alpes

Programme de la journée d'étude

8h00-8h45 Accueil/Morning Tea

8h45 Mots de Bienvenu

(P. Gros, Directeur de l'INRIA Grenoble, Yassine Lakhnech, Directeur exécutif recherche valorisation de l>IDEX UGA, Eric Saint-Aman, VP Recherche, Université Grenoble Alpes)

9h00 Introduction/Objectifs de la journée

(T. Christakis/C. Castelluccia/S. Slama)

Keynote: Francis Delon, Président de la Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement (9h15-10h00)

I. Le contrôle juridictionnel (10h00-11h15)

- La surveillance devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme (Theodore Christakis, Université Grenoble Alpes/Institut Universitaire de France)
- Les limites posées par la Cour de Justice de l'Union Européenne (Fabien Terpan, IEP Grenoble)
- Le contentieux constitutionnel et européen contre les lois françaises relatives au renseignement (Nicolas Hervieu, Collaborateur du cabinet Spinosi & Sureau, Avocats aux Conseils)

Pause Café (11h15-11h30)

II. Autres formes de contrôle (11h30-13h00)

- Contrôle exécutif, contrôle parlementaire ou contrôle par des experts indépendants ? (Jean-Marie Delarue, conseiller d'Etat honoraire, ancien président de la commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité)
- Quel contrôle pour la surveillance internationale et le partage de données entre services de renseignement ? (Tomaso Falchetta, Privacy International)
- Lanceurs d'alerte et contrôle du renseignement (Serge Slama, Université Grenoble Alpes)
- Le rôle de la société civile (Quadrature du Net, Félix Treguer*)

Pause déjeuner (13h00-14h00)

III. Logiques et défis (14h00-15h15)

- La mise à l'écart de la démocratie face à la menace terroriste, source d'insécurité individuelle et collective (Jacques Follorou, Le Monde)
- Les logiques de la communauté du renseignement (Olivier Chopin, EHESS)
- Surveillance et contrôle de la surveillance : défis techniques (Claude Castelluccia, INRIA)

IV. Table ronde : Surveillance et journalisme (15h15-16h15)

- Pierre Alonso, Libération,
- Jacques Follorou, Le Monde
- Amaelle Guiton, Libération
- Elsa Trujillo, Le Figaro
- Martin Untersinger, Le Monde

Pause Café (16h15-16h30)

V. Le contrôle en perspective (16h30-18h00)

- Le contrôle des services de renseignements français - perspective historique (Sebastien Le Gal, Université Grenoble Alpes)
- La surveillance de masse devant les organisations internationales : le cas de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (Antonio Gutiérrez, FRA)
- La surveillance et son contrôle aux Etats-Unis: état des lieux (Celine Castets Renard, Université Toulouse 1 Capitole/ IUF, vis. scholar, Fordham Law School)

Discutants :

Karine Bannelier (Université Grenoble Alpes),
Marie-Laure Basilien-Gainche (Université Lyon 3/Institut Universitaire de France),
Jean-Philippe Foegle (Paris 10, CREDOF)
Fabien Girard (Université Grenoble Alpes)
Cédric Lauradou (INRIA)
Daniel Le Metayer (INRIA)
Esther de Moustier (maître des requêtes au Conseil d'Etat et chargée de mission à la direction juridique du Ministère des Affaires Etrangères)
Marc Rees (Next INPact)*
Jean-Jacques Roche [Paris 2, IHEDN]
François Viangalli (Université Grenoble Alpes)

* Sous réserve